



Vigne

N°12
21/06/2022



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°12 du 21/06/2022 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 30 entre grains de plomb et pois, BBCH 74.**

Grêle

- **Dégâts localement très significatifs.**

Mildiou

- **Risque en progression.**

Black rot

- **Risque stable, toujours très fort.**

Oïdium

- **Risque en baisse.**

Tordeuses

- **Poursuite de piégeages de Cochylys. Début des vols d'Eudémis.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

Phénologie

La phénologie/croissance a été observée sur 40 parcelles d'Ugni blanc. Le stade moyen calculé est de 30 (entre « baies à taille de plomb » et « baies à taille de pois »). Les baies continuent à grossir, certaines grappes ont atteint le stade « pré-fermeture ».

La croissance des rameaux ralentit fortement, certains rameaux ne poussent plus. Le nombre moyen de feuilles est de 18.1, avec 1.8 feuilles étalées supplémentaires en une semaine. La longueur moyenne des rameaux est de 141.1 cm, avec un allongement de 12 cm depuis la semaine dernière.

Les données observées sont similaires à celles de 2020 à la même période.



Stade 30 – entre grains de plomb et pois

→ Coulure et millerandage

De nombreux phénomènes de coulure sont observés dans le vignoble, ainsi que, localement, du millerandage. Ceci est probablement dû aux fortes variations de températures pendant la floraison.

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée ont fortement augmenté, avec des pics jusqu'à 40°C. Elles atteignent 25°C en moyenne, contre 19.7°C la semaine précédente.

Echouage

Les températures exceptionnelles ont localement provoqué des brûlures sur grappes, notamment sur les jeunes baies millerandées.

Pluies

Au cours de la semaine dernière, la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 22 mm. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 24 mm ; Littoral 22 mm ; Cœur 35 mm ; Îles 5 mm ; Nord 19 mm ; Est 47 mm et Ouest 22 mm.



Baies brûlées par la chaleur, St Preuil
(Crédit photo L. Gourgourio – CA16)

Orages et grêle



Dégâts de grêle à St Sorlin de Conac et Mirambeau

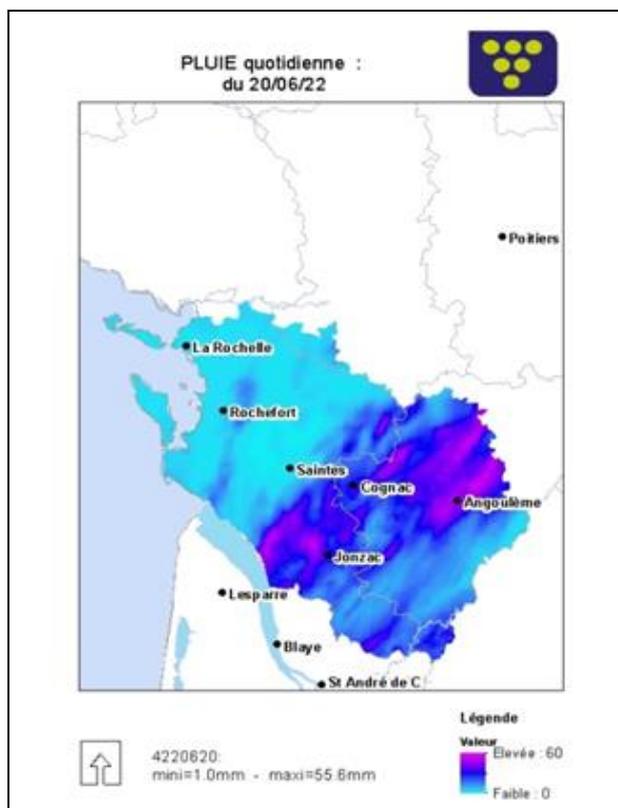
Des orages accompagnés parfois d'importantes chutes de grêle sont survenus hier soir sur un couloir allant des Bords de Gironde au secteur d'Angoulême. Il est encore trop tôt pour répertorier tous les dégâts, mais la Haute-Saintonge semble être la petite région la plus touchée.

De Nieul le Virouil à Saint Bonnet sur Gironde/St Thomas de Conac, ainsi que toutes les communes du canton de Mirambeau et la zone Neulles-Neuillac, on constate une intensité probable des dégâts de 70 à 80 % et souvent jusqu'à 100%.

Pour le canton d'Archiac : Sainte Lheurine, Allas Champagne, Jarnac Champagne, St Martial sur Né, 50 à 60 % des dégâts signalés, ainsi qu'à Marignac et Chadenac.

En Charente, d'importants dégâts sont signalés à Barret, Jurignac, Birac, Baignes Ste Radegonde, Bourg-Charente, Gensac la Pallue et Salles d'Angles et, dans une moindre mesure, Genté, Bellevigne et La Couronne.

Des dégâts de plus faible ampleur sont signalés à Coux, Saint Même les Carrières, Châteauneuf sur Charente, Mosnac-Saint Simeux, Vignolles, Expiremont, Ozillac, St Maigrin, Montmérac.



→ Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent un rafraîchissement des températures et plusieurs jours de risque orageux.

Maladies

→ Mildiou

Observations

La maladie localement progressé sur notre réseau depuis la semaine passée. 29 témoins sur 44 sont touchés. Les symptômes augmentent fortement dans 13 témoins non traités et notamment à Châteaubernard, Givrezac, La Couronne et Saintes. Cependant, l'intensité sur feuilles reste faible et inférieure à 1 % en moyenne. Dans les parcelles de référence la maladie est très peu présente, 7 sur 19 présentent quelques symptômes.

Au vignoble, dans les vignes traitées, des symptômes, parfois fréquents, sont signalés localement, souvent sur quelques pieds isolés et des zones localisées de parcelles. Mais, globalement, le vignoble reste très sain.



Mildiou, Ugni blanc, parcelle traitée, Ars en Ré
(Crédit photo J. Poulard - UNIRE)

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, les conditions ont été favorables au mildiou. Les zones concernées par un risque potentiel très fort se sont étendues pour devenir majoritaires dans le vignoble.

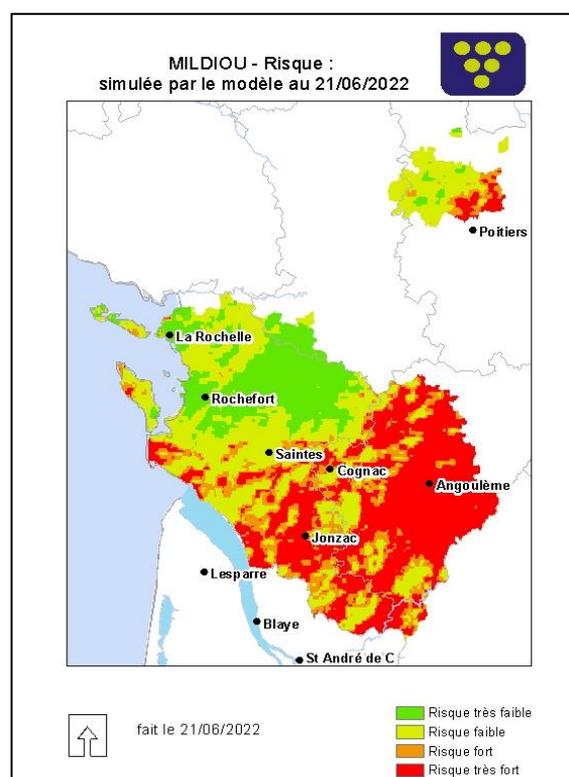
Le modèle a calculé des contaminations épidémiques sur l'ensemble des secteurs du vignoble.

Dans les trois jours à venir

La prévision météorologique la plus probable annonce un cumul de pluie de 30 mm. L'hypothèse humide annonce un cumul de pluie de 60 mm. L'hypothèse la plus sèche annonce un cumul de pluie de 10 mm. Les températures seront de 14-17°C pour les minimales et 23-26°C pour les maximales.

Dans les trois prochains jours, les conditions climatiques vont être favorables au mildiou et les zones concernées par un risque potentiel très fort vont s'agrandir.

Dans le cas des hypothèses la plus probable et la plus pluvieuse, des contaminations épidémiques sont calculées d'une manière généralisée dans le vignoble.



Evaluation du risque : Contaminations épidémiques généralisées.



Risque en progression, fort à très fort

 **Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur**

→ Black rot

Observations

La maladie évolue toujours très peu sur notre réseau. Les symptômes progressent sur feuilles surtout sur le témoin de Montendre et, dans une moindre mesure dans les témoins non traités de Bréville, Vignolles, Champagne Vigny et Châteauneuf sur Charente. La maladie reste quasiment absente sur grappes. 30 témoins sur 44 sont faiblement touchés, ainsi que 4 parcelles de référence sur 19.

Modélisation

Sur la semaine passée

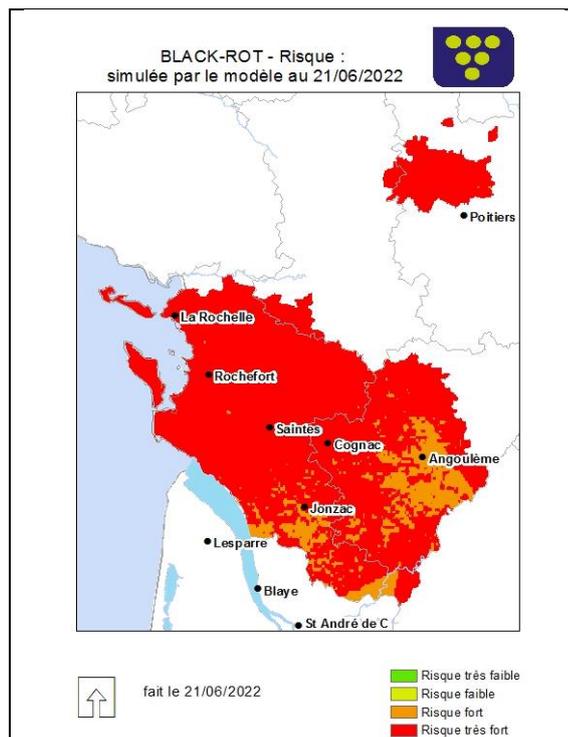
Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté très fort sur la majorité du vignoble de Cognac.

Le modèle a calculé des contaminations épidémiques sur l'ensemble du vignoble de Cognac. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés est fort.

Dans les trois jours à venir

Au cours des trois prochains jours, le risque va rester majoritairement très fort.

Dans le cas des hypothèses la plus probable et la plus pluvieuse, des contaminations épidémiques sont calculées d'une manière généralisée dans le vignoble. Le nombre d'organes contaminés devrait être fort.



Evaluation du risque :

Risque de contaminations importantes toujours bien présent.



Risque fort à très fort

📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

→ Oïdium

Observations

La maladie progresse, ou fait son apparition, dans les témoins de Juillac la Coq, Ste Marie de Ré, Genté, Saintes et Chérac. 11 témoins sur 44 présentent des symptômes et 3 parcelles de référence sur 19. Localement de nouvelles taches sont observées au vignoble.



Oïdium sur baies, Chardonnay, Ile de Ré

(Crédit photo J. Poulard – UNIRE)

Modélisation

Sur la semaine passée

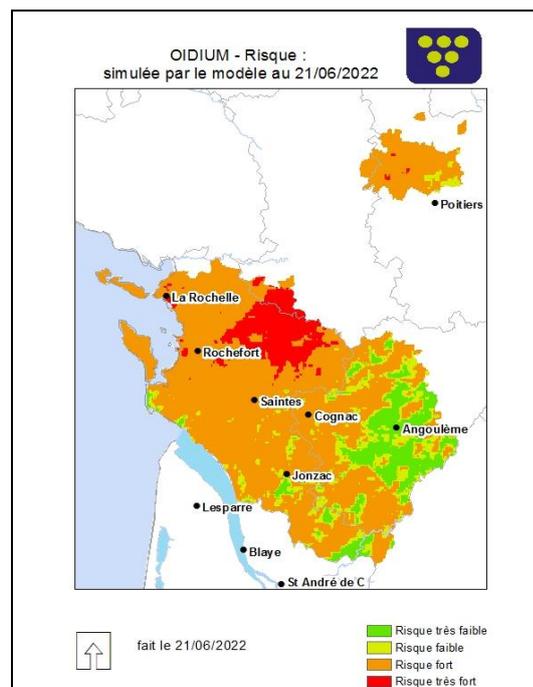
Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté majoritairement fort jusqu'aux orages du 20/06 où une large zone de risque potentiel faible est apparue sur le territoire.

Le modèle a calculé des contaminations épidémiques localement dans le vignoble. Le nombre d'organes contaminés est très faible.

Dans les trois jours à venir

Dans les trois prochains jours, les conditions climatiques vont être défavorables à l'oïdium et les zones concernées par un risque potentiel très faible vont s'agrandir.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, de nouvelles contaminations épidémiques sont calculées. Le nombre d'organes contaminés devrait être très faible.



Evaluation du risque :

Risque en baisse. Sensibilité des grappes en diminution.



▲ Risque épidémique moyen, peu de contaminations

Méthodes alternatives :

- Limitez la vigueur des vignes,
- Privilégiez les modes de conduite favorisant l'aération de la vigne : palissage soigné, bonne répartition des grappes, pas de superposition des lattes.

📖 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#).

→ ESCA/BDA

Observations

Les premiers symptômes d'ESCA/BDA sont observés au vignoble.



Symptômes de BDA, Arces
(Crédit photo M. Girard - CA17)

Ravageurs

→ Tordeuses

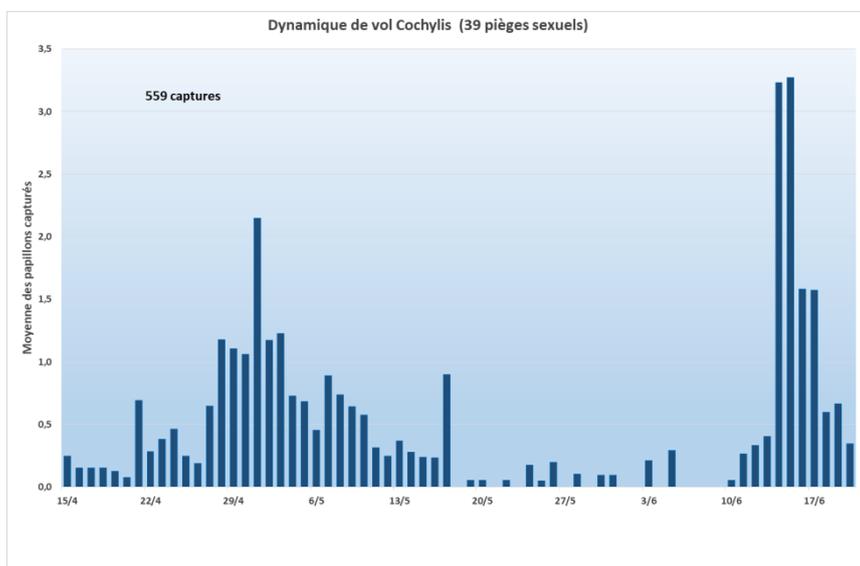
Suivi des vols

Le vol de cochylys de deuxième génération se confirme sur les communes d'Ecoveux et Mortagne-sur-Gironde. Une forte population de Cochylys a été également observée à Saint-Germain-de Lusignan.

Un début de vol de deuxième génération d'eudémis est observé sur les communes d'Arvert, Authon-Ebéon, Burie, Ecoveux, Saint-Dizant-du-Gua et La Couronne.



Larve agée d'Eudémis
(Crédit photo J. Poulard – UNIRE)



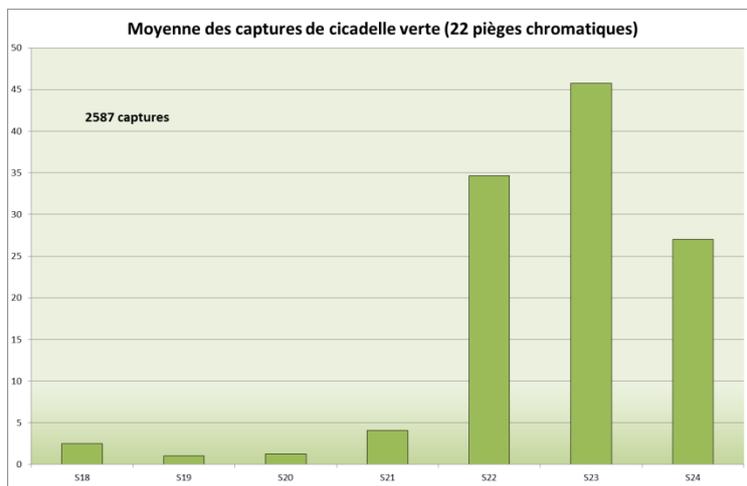
 Consultez la fiche technique << [vers de la grappe](#) >>.

→ Cicadelles vertes

Observations

Les populations de cicadelles vertes sont importantes sur les communes de Saintes, Saint-Germain-de Lusignan, Foussignac et Sigogne.

Sur les parcelles observées le seuil de 100 larves sur 100 feuilles n'est pas atteint.



Méthodes alternatives

De nombreux insectes peuvent vous aider à lutter contre les cicadelles vertes : les chrysopes, les punaises, les araignées... L'enherbement et la présence de haies favorisent le développement des auxiliaires.

 Consultez la fiche technique « [cicadelle verte](#) ».

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Observations phénologie et croissance. Observations mildiou / oïdium / black rot.**
- **Relevés des pièges sexuels.**
- **Relevés des pièges chromatiques cicadelles vertes.**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes :

les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, Phloème Conseil, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".